



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

FO ESR demande la réouverture immédiate des universités et que la rentrée universitaire se fasse en présentiel

La période de « confinement » que nous venons de vivre a été rendue indispensable pour faire face à la pandémie, du fait de l'incurie des pouvoirs publics en termes de masques et de tests. Dans les universités, pour assurer la fin des enseignements de ce semestre, des palliatifs se sont généralisés pour maintenir un contact avec les étudiants : enseignement à distance, et tenue des examens à distance.

Certains, plus ou moins bien intentionnés, ne manquent pas et ne manqueront pas de souligner à quel point cette adaptation est « une réussite » et de décerner des médailles aux enseignants et aux BIATSS. C'est prendre la question par le mauvais côté. Les universitaires ont bien réussi à s'adapter et à éviter de laisser les étudiants dans la nature. « Evidemment ! » a-t-on envie de dire, c'est ce qu'ils font depuis des années, avec des moyens toujours plus réduits. Ce n'est pas du tout une surprise. Par contre, ce n'est qu'un pis-aller, une solution exceptionnelle, trouvée et mise en œuvre faute de mieux. En aucun cas il ne s'agit, contrairement à ce que l'on entend parfois, d'un renouveau (nécessaire...) de l'enseignement universitaire.

Le rêve secret du ministère, diligemment secondé par les *managers* et les comptables, est que cette situation perdure, pour des raisons d'économies. Cela coûte moins cher. Pas de papier, pas de locaux, pas de surveillances. Le rêve. Rêve qui pourrait devenir de plus en plus fantastique puisque ceux qui ne connaissent rien à l'enseignement et à la recherche pensent qu'ainsi, un seul enseignant pourra assurer des cours pour plusieurs promotions en même temps. Les disciplines à gros effectifs sont particulièrement visées. L'horizon ultime et indépassable des comptables serait atteint : la *mutualisation*. On a vu le résultat avec la politique des Agences régionales de santé !

A cet égard, nous devrions faire attention au lexique qui est en train de s'imposer dans les universités. On entend couramment parler « d'enseignement présentiel » et « distanciel ». Dans le respect de la liberté pédagogique, l'enseignement « distanciel » ne peut être qu'un complément. Sinon c'est, au mieux, une béquille instable pouvant, dans les cas désespérés, pallier l'impossibilité d'un enseignement véritable. L'enseignement ne peut être assuré que par une personne physique, sans la médiation d'une machine. Nous devons aux étudiants de véritables études, pas des succédanés bon marché.

Tous ceux qui ont la passion de l'enseignement savent trop bien que ce sont là des pis-aller, néfastes à la fois pour les enseignants et les étudiants. De nombreuses études scientifiques le prouvent depuis des années, l'enseignement télématique ne favorise que les plus favorisés. C'est un pur et simple multiplicateur des inégalités sociales de départ, que l'enseignement véritable, lui, peut arriver à compenser en partie.

Ces dernières semaines, on voit beaucoup d'universités préparer une rentrée « en distanciel ». **FO ESR refuse radicalement cette hypothèse nuisible à la fois aux étudiants et aux universitaires.** Si les bars et restaurants, les lieux publics sont autorisés à rouvrir, moyennant des précautions, il n'y a aucune raison que les universités ne rouvrent pas aussi.

A l'occasion de la seconde phase du déconfinement, la ministre de l'ESRI a publié un communiqué le 2 juin qui indiquait que « *les activités de formation initiale en présentiel pourraient reprendre de manière régulière au sein des campus à la rentrée* ». Cependant, dès le lendemain (3 juin), le ministère a publié un rectificatif dans lequel est indiqué que, dans l'immédiat, le télétravail

reste privilégié et qu'il faut prévoir pour la rentrée « *des enseignements en distanciel et/ou en présentiel* ».

La Ministre a ensuite enfoncé le clou dans une interview à Ouest France (4 juin) dans laquelle elle ne laisse aucun doute sur sa volonté d'organiser une rentrée « hybride ».

Pour FO ESR, c'est inacceptable, le télétravail doit revenir dans le droit commun et être basé sur le volontariat dans le respect des textes, tous les sites doivent être réouverts et les collègues qui le souhaitent doivent pouvoir venir travailler dès maintenant ! Et concernant la rentrée, la reprise de l'enseignement doit se faire complètement en présentiel et pas une « *reprise partielle de l'enseignement présentiel* » comme le projette le ministère sous prétexte de l'incertitude sur la situation.

Si la protection sanitaire des étudiants préoccupe réellement le ministère, pourquoi néglige-t-il la santé des étudiants depuis des années, ce qui commence parfois malheureusement par le seul fait d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée ? Pourquoi la médecine étudiante n'est-elle pas financée dignement, avec des locaux adaptés et des personnels en nombre suffisant ?

Il appartient au ministère de financer les précautions nécessaires, notamment en dotant les universités des moyens de protection nécessaires, pour les étudiants comme pour les enseignants (masques, produits de désinfection, tests...). Faute d'une telle dotation, l'année 2020-2021 risque fort d'être une année perdue pour les étudiants. A moins que le ministère ne joue sur les peurs, en calculant à longue échéance que jamais nous ne reprendrons un fonctionnement normal des universités, pour des raisons d'économies sordides.

FO ESR revendique :

- la réouverture des universités et des établissements d'enseignement supérieur ;
- le maintien de l'enseignement en présentiel, y compris les CM, avec le décompte des services statutaires afférent ;
- les dotations et les recrutements statutaires nécessaires pour faire face à la rentrée, en répartissant les étudiants en petits groupes qui permettraient d'assurer la « distanciation » sociale si nécessaire ;
- les moyens de protection sanitaires, aussi longtemps que nécessaire.

Montreuil, le 5 juin 2020